

La rentrée parlementaire

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A LA CHAMBRE

Paris, 11 janvier. — Il n'y a que peu de monde dans les tribunes et les galeries publiques, quand le président d'âge, M. Antoine Salles, député du Rhône, pénètre dans la salle des séances et gravit d'un pas allégre les gradins de la tribune présidentielle.

Par contre, les députés entrent nombreux en séance.

Les applaudissements retentissent quand M. Antoine Salles se lève et déclare la séance ouverte.

Le président d'âge procède à l'appel des six plus jeunes députés qui viennent l'assister comme secrétaires, puis il prononce son discours.

Le discours de M. Salles

M. Salles constate avec satisfaction que grâce aux efforts conjugués du gouvernement, la paix extérieure a pu être sauvegardée.

Bien que l'horizon reste sombre, on doit, dit-il, garder l'espoir et la conviction qu'il se fera, demain comme hier, préserver le monde du retour à la catastrophe.

Le discours constate qu'à l'intérieur les craintes qu'on aurait pu être tenté de concevoir sur l'issue des conflits sociaux parvenus à un degré d'acuité exceptionnelle, se sont peu à peu assaïées.

L'exposition a été l'occasion d'une très brève séance, mais, dès le lendemain de sa clôture, de nouveaux conflits ont surgi.

Nous avons mieux à faire cependant, déclare-t-il, qu'à continuer de nous battre entre nous et à donner aux étrangers l'affligeant spectacle d'un grand peuple acharné à se détruire de ses propres mains. Trop de graves problèmes demeurent encore en suspens pour que nous ne recherchions pas tous ensemble les meilleurs moyens de les résoudre.

Parmi ces problèmes, M. Salles cite la retraite aux vieux travailleurs, le ralentissement de l'activité productive du pays, la natalité.

En terminant, il fait un appel à ses collègues et à tous les Français pour qu'ils cessent leurs querelles, qu'ils se réconcilient enfin et pour toujours, qu'ils adoptent comme règle de leurs rapports mutuels ce principe d'entraide, de bonté, de tolérance et d'amour véritablement fraternel qui devrait être la loi suprême de l'humanité.

La péroraison du discours du président d'âge est longuement applaudie par tous les députés debout à leurs bancs.

Il est procédé au tirage au sort des secrétaires qui doivent, dans les quinze jours, procéder aux élections de la Chambre des députés.

Par suite de la démission de M. Salles, les élections de la Chambre des députés ont été reportées à la fin de la semaine prochaine.

M. Jacques Duclos, vice-président sortant, est en ballottage.

Elle est reprise à 19 h. 13.

Le président d'âge fait connaître le résultat du scrutin pour l'élection au président définitif. Nombre de votants : 520 ; suffrages exprimés : 417 ; M. Edouard Herriot : 413 voix ; M. Herriot est proclamé président de la Chambre des députés.

Scrutin pour l'élection de six vice-présidents. Nombre de votants : 522 ; bulletins blancs ou nuls : 4 ; majorité absolue : 260.

Ont obtenu : MM. Hippolyte Drioux : 443 voix ; Gratien Candace : 421 voix ; Albert Paulin : 394 ; Louis Blum : 371 ; Ferdinand Merli : 361 ; Jacques Durieux : 259 ; Louis Albert : 197 ; Ledret : 52.

Les cinq premiers candidats sont proclamés élus vice-présidents.

Scrutin pour l'élection de douze secrétaires. Ont obtenu : MM. Lachal : 449 voix ; Vaur : 428 voix ; Niel : 421 ; Delabre : 414 ; de Grandmoulin : 412 ; Michard Feliastier : 404 ; André Robin : 392 ; Louis Albert : 390 ; Basquin : 381 ; Peschador : 330 ; Salengro : 333 ; Ramette : 337.

Scrutin pour l'élection de trois questeurs. Ont obtenu : MM. Ed. Barthès : 477 voix ; Gué : 471 ; Perffelt : 421 ; Hubert Rouger : 409.

Le président de la Chambre demande à la Chambre quel jour aura lieu le second tour pour l'élection du sixième vice-président.

M. Renaud Jean (communiste), constate que le candidat communiste, M. Jacques Duclos n'ayant obtenu que 269 suffrages, il y a 102 hommes de gauche qui ont porté un coup assez grave à la majorité.

Par 563 voix contre 16, la Chambre décide de renvoyer l'élection à jeudi.

La séance est levée à 19 h. 35.

AU SÉNAT

Paris, 11 janvier. — M. Damecour, doyen d'âge, ouvre la séance à 15 h. 35. Très applaudi, il prononce l'allocation d'usage. Il adjure les partis de se rapprocher au lieu de se déchirer. Puis, il critique la gestion du gouvernement Blum. Un an de cette gestion, dit-il, mis les caisses à sec et rendu nécessaire

une nouvelle dévaluation du franc. Il ajoute que la haute-assemblée ne s'était résignée à laisser tenter l'expérience basée sur une mystique socialiste que pour ne pas encourir le reproche d'opposition systématique.

Le sénateur de la Manche évoque ensuite la venue au pouvoir du gouvernement Chautemps et s'élève contre les modalités d'application de la loi de 40 heures, dont les répercussions sur l'agriculture sont désastreuses.

Il critique aussi, les considérant comme un élément de démoralisation, les deux jours de coné par semaine.

Pasquant à la situation extérieure, M. Damecour en constate la gravité.

On parle de réconciliation française, dit-il, pourquoi ne pas reprendre aux appels qui émanent de divers côtés.

M. Damecour constate que le Parlement est unanime pour voter les crédits militaires, qu'il approuve en grande majorité la politique financière de M. Bonnet, celle de M. Delbos, que la position ferme du gouvernement sur la question du contrôle de charges donne toute garantie à l'économie nationale.

Sans doute, dit-il, les rapports entre patrons et ouvriers restent tendus ; mais on cause. Et de ces entretiens dans les commissions mixtes un esprit de justice trouvera la solution de la répartition des bénéfices entre le capital et le travail, mais, à tout prix, il faut en éliminer la force et la violence.

M. Damecour termine par un vibrant appel à l'union de tous les Français.

Le Sénat applaudit la conclusion du discours du doyen qui prononce ensuite l'éloge funèbre de M. Coyard, sénateur de la Charente-Inférieure, décédé le 11 janvier.

Il est procédé ensuite au tirage au sort des bureaux. La séance est levée à 16 heures. Le Sénat se réunira jeudi à 15 heures pour l'élection du bureau définitif.

La question des salaires dans l'industrie textile régionale

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Selon ce que nous avons annoncé hier, une délégation ouvrière de l'industrie textile régionale s'est rendue mardi à Paris afin de demander au président du Conseil de prendre les mesures nécessaires pour que la sentence arbitrale soit appliquée par tous les organismes patrons, dont par le Consortium comme par les autres.

La délégation ouvrière était conduite par le représentant de la C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens) M. Louis Blain, secrétaire général de l'Union des Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing et par celui de la C.G.T., M. Georges Dumoulin, secrétaire de l'Union des syndicats cégétistes du Nord. Elle comprenait une vingtaine de membres.

Elle a été reçue mardi, à 18 h. 15, par M. William Bertrand, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.

D'après les renseignements que nous recevons de sources particulières, l'entrevue a duré une heure.

M. William Bertrand a déclaré que tous les efforts du gouvernement tendront à résoudre le problème des salaires dans le centre de Roubaix-Tourcoing.

Les délégations ouvrières continueront à se tenir à la disposition du gouvernement pour toutes entretiens utiles.

D'autre part, sur l'entrevue, l'Agence Havas nous communique :

« Les délégués ont exposé la situation créée par le refus du Consortium textile de Roubaix-Tourcoing, d'observer la sentence arbitrale rendue par l'arbitrage dans les tissages de Cambrai et la brasserie de Lille. Après avoir entendu l'exposé des points de vue des patrons et des ouvriers (C.G.T. et Syndicats Libres représentés) les deux parties ont décidé de recourir à l'arbitrage.

La commission a entendu aussi une délégation des ouvriers des établissements Lemaire et Dillies de Roubaix, en grève à la suite de licenciements opérés par cette firme.

Les représentants patrons ne se sont pas présentés devant la commission. Celle-ci, après avoir pris acte de cette absence, a recommandé aux ouvriers, afin que la procédure de conciliation puisse suivre son cours, de reprendre le travail pour que des arbitres puissent être désignés pour chercher une solution au conflit.

Une réunion du Consortium a lieu aujourd'hui

Enfin, nous croyons avoir vu qu'une réunion des membres du Consortium aura lieu ce soir mercredi, à 17 h. et qu'il y sera question de la conduite à tenir devant les événements.

A Montréal... le 12 janvier 1937

Il y a un an, le 12 janvier 1937, avait lieu à Montréal, au milieu d'une foule immense évaluée à plus d'un demi-million d'assistants venus de tous les points du Canada, les funérailles d'un modeste ouvrier, portier d'un usine, le Frère André dont le nom et la réputation ayant franchi les frontières du Canada, était connu dans toute l'Amérique du Nord.

Décédé le 6 janvier 1937, à l'âge de 91 ans, Alfred Besette était né dans la province de Québec, à Saint-Grégoire d'Iberville, d'une très pauvre famille, sans de six enfants. Orphelin dès l'adolescence, il avait été recueilli par un oncle, en 1870 au noviciat des frères convers des Pères de Sainte-Croix.

De 1871 à 1909 il est frère portier au Collège Notre-Dame à Montréal — aujourd'hui la plus grande ville d'Amérique — où il a été nommé directeur de la maison de retraite de la ville de Montréal, en France, le 30 octobre de sa fondation. Il est venu à l'esprit de tous ceux qui ont eu l'honneur de le connaître, que sa contemporanéité d'Alfred Besette et la construction sur le Mont-Royal de ce monument, avec la vie du fondateur de Montréal, le Royer de la Deserres.

A trois siècles de distance, ces deux hommes, l'un pauvre fils d'ouvrier, modestes frère convers, l'autre noble, père de famille, étaient animés de la même dévotion, prêt à servir et à consacrer sa vie à la Sainte Famille de Nazareth, Saint-Joseph. Les premières familles françaises qui débarquèrent dans l'île inhabité de Montréal, amenèrent avec elles, pour soigner leurs malades quelques sœurs de Sainte-Justine de Saint-Joseph de la Flèche et ces familles consacrèrent à Saint-Joseph leur nouvelle patrie.

Et, comme une réponse lointaine à cette consécration, retenue d'âge en âge, trois siècles plus tard, un pauvre enfant du peuple, né de la famille la plus modeste, sans relations, sans appuis, malgré des obstacles de tous genres, soutenus contre son gré, réussit à édifier sur le mont qui domine la ville un temple magnifique dans lequel les arrière-petits-fils des pionniers de la Flèche pourront chanter le « Te Deum » de la reconnaissance.

Dès 1876, un médecin français avait trouvé le principe du « poumon d'acier »

Paris, 11 janvier. — Il a été question naguère d'une invention américaine appelée « le poumon d'acier ».

A son sujet, l'Académie de médecine a entendu mardi une communication de M. Wollès (d'Arras), qui lui a rappelé que cet appareil a été inventé en réalité en 1876, par un de ses membres, médecin de la Charité, le docteur Wollès, qui l'avait baptisé le « sphyrophore ».

Cet appareil, qui figura dans une exposition d'instruments de chirurgie qui se tint au Havre, y obtint une médaille d'argent.

Son inventeur, toutefois, ne prit pas de brevet, désireux qu'il était d'en permettre la libre fabrication, puisqu'il s'agissait d'un appareil pour le traitement de l'asthme.

En signalant que « le poumon d'acier » est l'application du principe du « sphyrophore », M. Wollès a tenu à rendre à son pays la priorité de cette invention.

L'état de santé de la reine de Danemark est satisfaisant

Copenhague, 11 janvier. — D'après le bulletin de santé publié mardi matin, la reine a passé une nuit tranquille, mais elle est encore fatiguée des suites de l'opération qu'elle a subie dimanche.

Un avion commercial ayant été contraint d'atterrir dans les plaines désertiques de l'Etat de Washington, une diligence — il y en a encore aux Etats-Unis — est venue au secours des passagers.

Le chancelier Hitler reçoit les vœux du corps diplomatique

Berlin, 11 janvier. — Le chancelier Hitler a reçu à midi au palais de la présidence le corps diplomatique qui lui a présenté ses vœux pour 1938.

Mgr Orsenigo, nonce apostolique, doyen du corps des évêques, a exprimé au Führer le souhait que l'Allemagne soit pleinement heureuse et prospère « dans la tranquillité et la paix première aux hommes de bonne volonté ».

Le Führer a remercié le nonce :

« Nous sommes prêts à collaborer sincèrement avec toutes les nations et les Etats qui partagent les mêmes idées que nous, à l'effet notamment, et nous espérons que nous pourrions nous rencontrer plus souvent. Le peuple allemand préférera toujours un travail pacifique réconstruit constructif à toute lutte qui ne pourrait que détruire la force vitale des peuples. »

A Carvin, un vieillard est grièvement blessé par une auto...

Mardi, à 15 h. 30, M. Arthur Jubert, 80 ans, de Carvin, rentrait chez lui au travers du nouveau boulevard. Il fut heurté par l'auto conduite par M. Désiré Lecomte, 67 ans, marchand forain, à Annoyville.

M. Jubert, relevé avec une grave blessure à la tête, a été conduit à l'hôpital.

...et deux jeunes gens sont trouvés inanimés sur la route

Deux jeunes gens ont été trouvés blessés hier à 18 h., près du Pont-Maudis, à Carvin. Il s'agit de MM. Emilie Leroy, 20 ans, manœuvre, à Estrevel, qui avait le crâne défoncé, et André Kyrchowicz, 17 ans, peintre à Carvin, qui avait la jambe droite fracturée.

Les deux jeunes gens ont dû être renvoyés par une automobile dont le conducteur a été arrêté.

Une filature de coton est anéantie par un incendie, à Amiens

Quatre millions de dégâts

Mardi matin, un violent incendie a anéanti une filature de coton du faubourg de Hem, située sur 6.000 mètres carrés de superficie. Les dégâts s'élevaient à près de quatre millions.

La cause du sinistre est inconnue. L'incendie a été détruit à Amiens par un incendie était une grosse entreprise de bonneterie appartenant à M. Jean Boulenger. Soixante ouvriers et ouvrières y travaillaient, répartis en deux équipes. Dans cet établissement, on préparait le tissu qui était ensuite acheminé sur une autre usine, à Hangest-en-Santerre, où cent cinquante ouvriers étaient employés à la confection des sous-vestements de laine.

C'est vers 2 h. 30 le matin, que M. Maurice Vion, qui rentrait de voyage en auto, aperçut l'incendie et donna l'alarme. Le concierge, M. Baudouin et sa femme furent évacués juste à temps.

Toutes les pompes de la ville d'Amiens vinrent bientôt combattre l'incendie qui se développait avec une rapidité extraordinaire. On dut lutter pour éviter l'extension aux usines voisines. A 9 h. mardi matin, l'incendie était maîtrisé.

Les ouvriers de l'usine détruite vont être mis en chômage pour longtemps et il est sans de même pour les 150 ouvriers de l'usine d'Hangest-en-Santerre.

Une fillette est ébouillantée à Armentières

Le jeune Micheline Mahieu, 8 ans, habitant rue Gustave-Dron, centre de Lille, a été ébouillantée par de la soupe. Elle est décédée à l'hôpital mardi, soir.

LES CONFLITS SOCIAUX

LES ENTREVUES DE MARDI A LA PREFECTURE

A la Commission départementale de conciliation

Les ouvriers des établissements Lemaire et Dillies, à Roubaix sont invités à reprendre le travail afin que la procédure de conciliation puisse suivre son cours

Un accord est intervenu pour la teinturerie et le dégraissage à Lille-Roubaix-Tourcoing

Mardi, dans la matinée, les arbitres désignés pour arbitrer la demande de rajustement des salaires dans l'industrie de la teinturerie et du dégraissage de Lille-Roubaix-Tourcoing se sont réunis à la préfecture du Nord.

Un accord est intervenu sur les bases suivantes : augmentation des salaires à l'heure pour les hommes, 0,30 ; pour les femmes, 0,20 ; pour les jeunes gens de 18 à 20 ans, 0,15 ; pour les jeunes gens au-dessous de 18 ans, 0,10.

Dans la métallurgie de Roubaix-Tourcoing

On sait qu'à la suite de la réunion de la commission de conciliation, qui s'est tenue samedi à la Préfecture du Nord et qui a étudié la question de la métallurgie et des produits chimiques de Roubaix-Tourcoing en matière de salaires, les syndicats libres ont désigné comme arbitres M. Botton, secrétaire de la Fédération française des Syndicats de la métallurgie (F.F.S.M.), et M. Maurice Poiry, secrétaire de l'Union départementale des syndicats ouvriers du Nord, pour représenter au cours des prochaines entrevues.

Les délégués sont : MM. D'Hont, Jourdain et Devos.

D'autre part, M. Wiert, secrétaire du Groupement patronal interprofessionnel, a été choisi comme arbitre par les organisations patronales. Les arbitres se rencontreront prochainement et l'on espère qu'une décision sera prise pour la fin de la semaine.

La Fédération républicaine dénonce la carence gouvernementale

Un communiqué publié à l'issue de la réunion du groupe de la Fédération républicaine de la Chambre, dit notamment :

« Le groupe de la Fédération républicaine constate la gravité croissante de la situation ouvrière, notamment dans la région parisienne, du fait que le gouvernement viole sa promesse formelle de ne plus tolérer d'occupation d'usines et que, au-dessus de la liberté de travail, il institue la forme intolérable de la neutralisation des locaux.

« Le gouvernement protège ainsi une minorité de meneurs conduits par l'étranger, au détriment de ceux qui veulent travailler pour nourrir leurs familles.

« Au Primistère, à Charenton, 40 ouvriers sur 200 occupaient l'entrepôt jusqu'à lundi matin et réduisaient les 150 ouvriers, ouvriers d'un usine, Godech, le vote secret a montré que sur 1.800 employés et ouvriers, il n'y avait que 450 partisans de la grève ».

Les boulangers des coopératives de Tourcoing et les employés des tramways de Lille sont reçus par M. Gazagne, secrétaire général du Nord

Mardi, M. Cazagne, secrétaire général du Nord, a reçu dans la matinée une délégation des ouvriers boulangers des coopératives de Tourcoing, qui ont formulé une demande de rajustement de salaires en raison du dernier coefficient de coût de la vie. Les ouvriers viennent de M. Cazagne au courant de leur désir d'obtenir les mêmes augmentations que celles qui viennent d'être consenties à leurs camarades de la coopérative « La Paix », à Roubaix.

M. Cazagne, après avoir entendu leur exposé, leur a conseillé de recourir à la procédure de conciliation et d'arbitrage prévue par la loi.

A 17 h. 30, M. Cazagne a reçu une délégation des employés de tramways de Lille, venus le mettre au courant du différend qui sépare ces derniers de la direction.

Le chanoine Coubé est mort

Paris, 11 janvier. — Avec le chanoine Stephen Coubé, décédé après une courte maladie à son domicile parisien, vient de disparaître un des plus grands orateurs sacrés du siècle. On pourrait presque dire que toutes les grandes chaires de France et du monde l'ont entendu.

Il était né à Lyon le 28 octobre 1857. Après de brillantes études, il était entré dans la Compagnie de Jésus qu'il quitta ensuite pour appartenir au clergé séculier.

Il était le cousin germain de Mgr Chaptal, évêque auxiliaire de Paris.

La crise tullière à Calais

Plus de trois cents métiers sont étés vendus à la ferraille en un an

On sait qu'à la suite de la fermeture successive de ses marchés à l'exportation, l'industrie du tulle se trouve actuellement dans une situation particulièrement grave. Les contingents qui avaient été établis ont provoqué des dépréciations et les barières douannières ont fermé les marchés étrangers aux exportateurs de dentelles. Or, 90 % de la production était écoulée à l'étranger.

Il en résulte que les fabricants entièrement privés de débouchés en sont réduits à vendre leurs métiers à la ferraille. C'est ainsi que des machines qui ont coûté jusqu'à 100.000 fr. et qui ne peuvent plus être vendues à l'étranger, sont livrées aux marchands à l'étranger, métaux qui les brisent à coups de masse. Le nombre des métiers ainsi détruits depuis un an dépasse 300. Au total, un millier de métiers ont été supprimés.

Un père indigne arrêté à Dourlers

La police a mis en état d'arrestation, Marcel Duchêne. Cet individu, ivrogne et brutal, a chassé son épouse de son habitation au cours de la nuit. La pauvre femme et ses trois enfants mouillés jusqu'aux os par suite de la pluie qui tombait ont été empêchés, à deux heures du matin, de rentrer à la maison.

M. Duchêne porta plainte à la gendarmerie; son mari a été écroué à la maison d'arrêt.

SI VOTRE AFFAIRE SOUFFRE? TRAITÉ-LE PAR LA PUBLI-CITÉ.

On annonce la mort de M. l'abbé Albert Duchêne, ancien curé d'Estrevel, et collaborateur sous le pseudonyme de « La Houle », à la revue « La Bonne souffrance », décédé à Berck-Plage, à l'âge de 52 ans.

Un don britannique à la cathédrale d'Ypres

Le parti central de travail « La Poésie du Mémorial au Roi Albert » a été créé par ses artistes anglais et offert par l'armée britannique à la cathédrale d'Ypres.

Le chanoine Coubé est mort

Paris, 11 janvier. — Avec le chanoine Stephen Coubé, décédé après une courte maladie à son domicile parisien, vient de disparaître un des plus grands orateurs sacrés du siècle. On pourrait presque dire que toutes les grandes chaires de France et du monde l'ont entendu.

Le chancelier Hitler reçoit les vœux du corps diplomatique

Berlin, 11 janvier. — Le chancelier Hitler a reçu à midi au palais de la présidence le corps diplomatique qui lui a présenté ses vœux pour 1938.

Mgr Orsenigo, nonce apostolique, doyen du corps des évêques, a exprimé au Führer le souhait que l'Allemagne soit pleinement heureuse et prospère « dans la tranquillité et la paix première aux hommes de bonne volonté ».

Le Führer a remercié le nonce :

« Nous sommes prêts à collaborer sincèrement avec toutes les nations et les Etats qui partagent les mêmes idées que nous, à l'effet notamment, et nous espérons que nous pourrions nous rencontrer plus souvent. Le peuple allemand préférera toujours un travail pacifique réconstruit constructif à toute lutte qui ne pourrait que détruire la force vitale des peuples. »

A Carvin, un vieillard est grièvement blessé par une auto...

Mardi, à 15 h. 30, M. Arthur Jubert, 80 ans, de Carvin, rentrait chez lui au travers du nouveau boulevard. Il fut heurté par l'auto conduite par M. Désiré Lecomte, 67 ans, marchand forain, à Annoyville.

M. Jubert, relevé avec une grave blessure à la tête, a été conduit à l'hôpital.

...et deux jeunes gens sont trouvés inanimés sur la route

Deux jeunes gens ont été trouvés blessés hier à 18 h., près du Pont-Maudis, à Carvin. Il s'agit de MM. Emilie Leroy, 20 ans, manœuvre, à Estrevel, qui avait le crâne défoncé, et André Kyrchowicz, 17 ans, peintre à Carvin, qui avait la jambe droite fracturée.

Les deux jeunes gens ont dû être renvoyés par une automobile dont le conducteur a été arrêté.

Une filature de coton est anéantie par un incendie, à Amiens

Quatre millions de dégâts

Mardi matin, un violent incendie a anéanti une filature de coton du faubourg de Hem, située sur 6.000 mètres carrés de superficie. Les dégâts s'élevaient à près de quatre millions.

La cause du sinistre est inconnue. L'incendie a été détruit à Amiens par un incendie était une grosse entreprise de bonneterie appartenant à M. Jean Boulenger. Soixante ouvriers et ouvrières y travaillaient, répartis en deux équipes. Dans cet établissement, on préparait le tissu qui était ensuite acheminé sur une autre usine, à Hangest-en-Santerre, où cent cinquante ouvriers étaient employés à la confection des sous-vestements de laine.

C'est vers 2 h. 30 le matin, que M. Maurice Vion, qui rentrait de voyage en auto, aperçut l'incendie et donna l'alarme. Le concierge, M. Baudouin et sa femme furent évacués juste à temps.

Toutes les pompes de la ville d'Amiens vinrent bientôt combattre l'incendie qui se développait avec une rapidité extraordinaire. On dut lutter pour éviter l'extension aux usines voisines. A 9 h. mardi matin, l'incendie était maîtrisé.

Les ouvriers de l'usine détruite vont être mis en chômage pour longtemps et il est sans de même pour les 150 ouvriers de l'usine d'Hangest-en-Santerre.

Une fillette est ébouillantée à Armentières

Le jeune Micheline Mahieu, 8 ans, habitant rue Gustave-Dron, centre de Lille, a été ébouillantée par de la soupe. Elle est décédée à l'hôpital mardi, soir.

LOTTERIE NATIONALE 1937

Le tirage de la douzième tranche de la Loterie nationale 1937, a eu lieu le mardi 11 janvier 1938, à la salle Pleyel, 242, boulevard Saint-Honoré, à Paris.

Le numéro 0.130.742 gagne 3 MILLIONS de francs.

Les 59 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près celui de ce billet gagnent chacun 30.000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun un million :

1.166.239 — 0.301.926
1.477.945 — 0.699.570

Les 236 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près ceux de ces billets gagnent chacun 10.000 fr.

Les numéros suivants gagnent chacun 500.000 francs :

0.675.248 — 0.631.820
1.338.651 — 0.860.081
0.141.199 — 1.017.699

Les 354 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près ceux de ces billets gagnent chacun 5.000 francs.

Les numéros finissant par

63.532 gagnent 120.000 francs
45.761 — 120.000 francs
2.097 — 50.000 francs
963 — 10.000 francs
924 — 5.000 francs
32 — 1.000 francs
31 — 500 francs
2 — 120 francs

PAIEMENT DES LOTS

Le service des émissions du Trésor (Pavillon de Flore) paiera :

1° A partir du 12 janvier 1938 les lots de 1.000 francs, de 500 francs et ceux de 120 francs ;

2° A partir du 17 janvier 1938, les lots de 5.000 francs et au-dessus.

Les caisses publiques désignées ci-après : Recette centrale des finances et des recettes-perceptions, Trésoreries générales, recettes des finances et perceptions, bureaux de Postes des chefs-lieux de départements, d'arrondissements et de cantons et tous autres suffisamment importants désignés à cet effet, Trésorerie générale, paieries principales et paieries de l'Algérie, Trésoreries générales de la Tunisie et du Maroc, paieries à partir du 27 janvier 1938 les lots de 1.000 francs, 500 francs et 120 francs.

Pour les autres lots, les billets gagnants seront déposés contre récépissé à compter de la même date et le paiement sera effectué à partir du quatorzième jour suivant le dépôt.

Tous les billets gagnants présentés au paiement après le 11 juillet 1938 seront annulés. Seront annulés également les billets déposés pour vérification au plus tard à cette date, mais dont le paiement aura été demandé après le 11 septembre 1938. (Règlement inséré au « Journal Officiel » du 7 mars 1937).

CARNET

Naissances

— M. et M^{me} André Féralle-de Flasse ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille, Françoise.

Lundi 17 - Mardi 18.

Cet avis tient lieu de faire-part. 23d

— M. et M^{me} Pierre Beseme-Nys ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fils, Pierre.

8 janvier, 76, Bd Serurier, Paris (19^e).

Cet avis tient lieu de faire-part. 4d

Fiançailles

— M. et M^{me} Pierre Craye ont l'honneur d'annoncer les fiançailles de leur fille, Héloïse, avec M. Robert Hanna, Roubaix, 306, avenue Alfred-Motte.

— M. Arsenie Hanna, agréé près le Tribunal de Commerce de Tourcoing, est heureux d'annoncer les fiançailles de son fils, Robert, avec M^{me} Hédène Craye.

Bondues-San José.

Mariage

— Lundi 17 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, sera célébré le mariage de M^{me} Laurette Pascal, fille de M. et M^{me} Edmond Pascal, avec M. Pierre Bertrand, fils de M. et M^{me} Paul Bertrand.

Il ne sera pas envoyé de faire part et l'offrande tiendra lieu de félicitations.

Nécrologie

— On annonce la mort de M. l'abbé Albert Duchêne, ancien curé d'Estrevel, et collaborateur sous le pseudonyme de « La Houle », à la revue « La Bonne souffrance », décédé à Berck-Plage, à l'âge de 52 ans.

Quand la diligence vient au secours de l'avion...



Un avion commercial ayant été contraint d'atterrir dans les plaines désertiques de l'Etat de Washington, une diligence — il y en a encore aux Etats-Unis — est venue au secours des passagers.



Le parti central de travail « La Poésie du Mémorial au Roi Albert » a été créé par ses artistes anglais et offert par l'armée britannique à la cathédrale d'Ypres.